

Clubs DP3*

* Option Découverte Professionnelle 3 heures

RÉUNIR PAR BASSIN DE FORMATION ENSEIGNANTS ET RESPONSABLES D'ENTREPRISE POUR ÉCHANGER ET ÉLABORER DES ACTIONS ÉDUCATIVES.



Comment fonctionnent les clubs DP3 ?

En classe de 3^e, les élèves peuvent choisir une option « 3 heures de découverte professionnelle » par semaine. Le groupe DP3 définit avec l'équipe éducative les domaines professionnels auxquels il conviendra de s'intéresser pendant l'année scolaire. Les clubs DP3 sont mis en place afin de faciliter cette première étape de découverte.

Le chargé de mission du MEDEF, en collaboration avec des représentants de l'Education Nationale (dont le directeur de CIO) met en place, de manière progressive et en fonction de la demande des intéressés, un Club DP3 par bassin. Chaque bassin décide de ses propres modalités d'organisation. Les participants à ce Club DP3 se réunissent au minimum deux fois par an.



Quels sont les objectifs de ces clubs ?

Ensemble, enseignants et représentants de l'Entreprise élaborent des situations d'apprentissage visant à compléter la culture économique et professionnelle des élèves. Ce travail est placé sous la responsabilité pédagogique des enseignants qui souhaitent avoir recours à cette action.

Qui sont les publics concernés ?

- Personnels de l'Education Nationale chargés du pilotage, de l'animation et de l'enseignement de la découverte professionnelle,
- Représentants de l'Entreprise.

“ C'est un dispositif unique qui permet à l'entreprise de se faire connaître auprès des élèves et leur faire découvrir ce qui sera peut-être leur futur métier ! ”

Marie Dubois,
Responsable d'un club DP3



Pour en savoir plus
Rectorat de Grenoble ou de Lyon, selon le territoire concerné
MEDEF territoriaux et MEDEF Rhône-Alpes (cf contacts détaillés en annexe)